

**Zeitschrift:** La Croix-Rouge suisse  
**Herausgeber:** La Croix-Rouge suisse  
**Band:** 83 (1974)  
**Heft:** 6

**Artikel:** Un souvenir pour les jours tristes!  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-684091>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

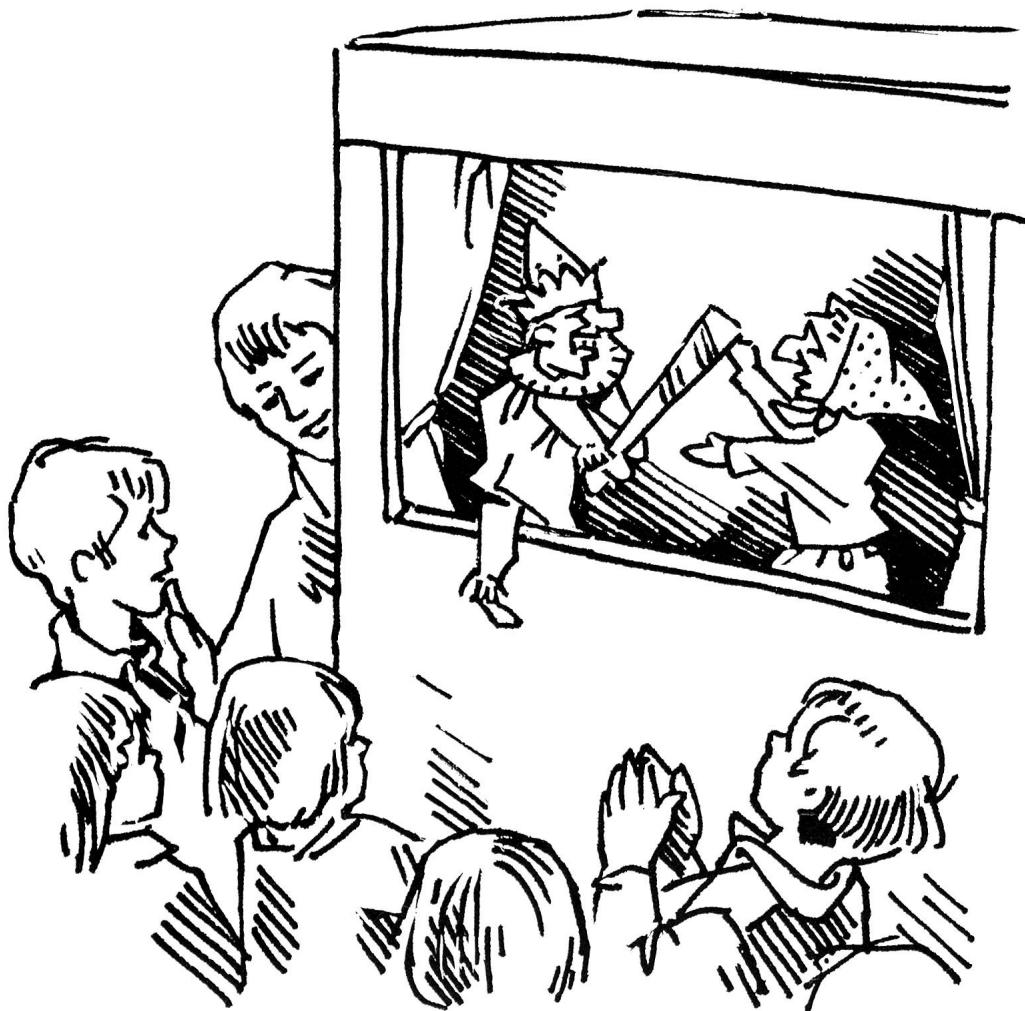
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



*«Autocars pour handicapés»*

# Un souvenir pour les jours tristes!

Le premier est entré en service en été 1965, le deuxième en automne 1972, et l'an dernier les deux autocars pour handicapés de la Croix-Rouge suisse – deux véhicules spécialement aménagés pour transporter le plus confortablement possible des invalides assis dans des chaises roulantes, voire couchés – ont parcouru 45 636 km, et effectué 269 excursions d'une journée ou d'une demi-journée, dont ont bénéficié 4676 adultes et enfants.

Ces deux véhicules qui sont mis à la disposition des sections de la Croix-Rouge suisse ou d'institutions s'occupant d'invalides, de homes pour malades chroniques et personnes âgées représentent un don de la jeunesse scolaire suisse.

Remontons le temps. Nous sommes en 1963, la Croix-Rouge suisse célèbre son cen-

tenaire. Le professeur F. T. Wahlen, alors conseiller fédéral, s'adresse sur les ondes aux écoliers de tout le pays, en les invitant à recueillir de maintes façons les fonds requis pour «l'achat d'un autocar pour handicapés, spécialement conçu et aménagé» qui représentera leur «cadeau d'anniversaire à la Croix-Rouge suisse».

La réponse ne se fit point attendre, en l'espace de huit semaines seulement une somme de 215 000 francs avait déjà été récoltée.

Certaines classes envoyoyaient 15 francs, d'autres 500 francs, résultat «d'initiatives spéciales».

Comme sur nos illustrations: ici, une représentation de Théâtre Guignol, là une vente de vieux chiffons; ailleurs des enfants se faisaient cireurs de chaussures ou laveurs d'a-

tomobiles, taupiers d'occasion – à 5 francs la taupe capturée! –, jardiniers. Les fêtes de fin d'année approchant, des classes entreprennent de confectionner des couronnes de l'Avent et des objets décoratifs pour sapins de Noël. Bientôt le Carnaval: les enfants incitent leurs parents à «faire maigre» un jour ou deux par semaine. L'argent des repas ainsi économisé va grossir la «cagnotte» de classe «en faveur de l'autocar». Pour Pâques, bien sûr, on peindra de jolis œufs dont la vente est rentable. Et ainsi au fil des mois et «d'actions spéciales en actions spéciales» dont la liste complète serait longue, les enfants de Suisse recueillirent au total la belle somme de 600 000 francs qui permit d'acquérir et d'exploiter pendant un certain temps le premier «Car de l'amitié» mis en construction au printemps 1969 et entré en service un an plus tard. Vu le succès de cette initiative et les demandes de plus en plus nombreuses



*La jeunesse scolaire de Suisse continue cependant de s'associer à l'activité des autocars pour handicapés dont elle a assuré le financement, non plus en récoltant des fonds, mais en organisant de petites réceptions à l'intention de leurs passagers. Venant de X, l'autocar fait halte à Y, à 15 heures; sur la place de l'Eglise, trois classes d'école les attendent, bouquets de fleurs champêtres en main et chants aux lèvres...*

*Pour les promeneurs du jour: un souvenir lumineux de plus à mettre en réserve pour une journée plus triste...*

*Illustrations H. Beutler*

dont cet autocar faisait l'objet, la décision fut prise en 1968 de construire un deuxième véhicule plus petit que le premier et partant plus aisément à conduire sur les routes de montagnes.

La jeunesse scolaire de Suisse fut sollicitée une nouvelle fois et, comme en 1963, elle réagit avec un merveilleux élan, réunissant à nouveau près de 150 000 francs.

Dès 1972, cependant, la Croix-Rouge suisse assure elle-même les dépenses d'exploitation des deux véhicules en utilisant à cet effet les contributions des parrainages «Autocars pour handicapés» introduits à cette époque. En s'engageant à verser une contribution de 60 francs, un «parrain» offre à deux handicapés la possibilité de vivre une journée d'évasion qu'ils n'oublieront jamais.

